

ÉDITO

Bonjour à tous,

Je profite de cette rentrée scolaire pour vous faire parvenir le 7^e numéro de la gazette des travaux de votre résidence à Montmagny. Celle-ci reparait après quelques mois de silence, afin de réaliser un point d'étape.

Les travaux devant être réalisés par Immobilière 3F sont en voie d'achèvement. Ceux entrepris par la Ville et la CAVAM devraient suivre.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée et une bonne lecture !

Patrick DAROLLE,
Directeur Départemental du Val d'Oise



La démolition imminente du 11-13, rue Gambetta

DERNIÈRE DÉMOLITION EN MARCHE

Tout est prêt maintenant pour permettre la démolition du bâtiment O, situé au 11-13, rue Gambetta.

Après plusieurs mois de travail auprès des anciens occupants de l'immeuble, le relogement s'est terminé en janvier de cette année.

La libération de l'immeuble a permis de réaliser les travaux indispensables et préalables

à la démolition du bâtiment : déconnexion des réseaux, reconstruction de la chaufferie, curage ...

L'étape du grignotage – toujours impressionnante – va maintenant démarrer dans les semaines à venir ...

L'objectif est de terminer cette démolition pour la fin de l'année 2014.

PLANNING PRÉVISIONNEL

3^E TRIMESTRE 2014

Démarrage de la construction par I3F de 19 logements PLS, à l'angle de la rue Gambetta et de la rue du château

4^E TRIMESTRE 2014

Fin de la démolition du 11-13 Gambetta

4^E TRIMESTRE 2014

Démarrage de la 2^e partie de la réhabilitation du bâtiment rue de la Jonction (façades, parties communes et résidentialisation)



Les immeubles rue du château ont fait peau neuve



L'immeuble de la rue du 11 novembre est désormais complètement terminé

RÉHABILITATION ET RÉSIDENTIALISATION EN COURS

RÉHABILITATION DES IMMEUBLES

À l'exception de l'immeuble situé rue de la Jonction, les travaux de réhabilitation de tous les immeubles de la résidence du centre-ville sont désormais terminés.

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour permettre un grand nombre d'interventions complexes :

➤ interventions dans les logements en milieu occupé pour reprendre certains équipements : électricité, installations gaz, plomberie... mais aussi changement de certaines portes palières, reprises des pièces humides (cuisines, salles de bain, toilettes ...),

➤ rénovation des parties communes, des façades, du clos et du couvert : réfection de l'étanchéité et de l'isolation des toitures, ravalement et isolation des façades, restructuration de logements en rez-de-chaussée, création d'un nouvel espace d'accueil de gardien et réaménagement des halls d'entrée.

Tous ces travaux ont été réalisés en votre présence, ce qui a parfois été source de nuisances pour vous et d'une grande complexité pour les ouvriers.

Nous souhaitons nous excuser pour la gêne occasionnée pendant ces mois des travaux.

VOS CONTACTS

VOS GARDIENS MESSIEURS EWANE JENE ET AIT ELMAFOUD VOUS REÇOIVENT DANS LEUR NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL AU :
🏠 2 BIS, RUE DU CHÂTEAU.

Ils se tiennent à votre disposition – lors de leurs permanences – du lundi au jeudi de 11 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le vendredi jusqu'à 18 h.

Pour tous renseignements ou difficultés d'ordre technique ou administratif, vous avez également la possibilité de contacter notre :

📞 SERVICE CLIENTÈLE
01 55 26 11 90

À la suite de votre appel, un message électronique sera adressé à la personne qui traitera votre demande.

Monsieur Théodore MASSENGO est votre nouveau chef de secteur depuis quelques mois maintenant. Il remplace Didier MAILLARD parti à la retraite. Il peut vous recevoir – sur rendez-vous – pour tout désordre important relatif à votre logement et que le gardien ne pourrait pas traiter.

Les rendez-vous sont pris avec le gardien ou sollicités auprès du service clientèle 3F.

LES TRAVAUX DES ESPACES EXTÉRIEURS

Les travaux des immeubles terminés, les espaces extérieurs vont maintenant pouvoir être traités.

Les interventions vont essentiellement consister en :

- la reprise des cheminements piétons, des escaliers et rampes extérieurs permettant d'accéder aux immeubles,
- la pose de clôtures résidentielles avec interphonie,
- la reprise de l'éclairage et des plantations,
- l'installation d'un nouveau dispositif enterré de collecte des déchets,
- la création de parkings résidentiels aériens lorsque la place le permet (2bis, 4 rue du château).